

COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE LA MANCHE

**Réunion du Bureau Présentiel-Visio
Equeurdreville le 23 octobre 2025.**

COMPTE RENDU

Présents : BOUVRY Stéphane, OLIVIER Patrick, DAVY Roger.

Visio : L'HUILIER Dominique, CHEVEREAU Christine

Invité : BAILLEUL Nicolas D.A Ligue, GERMAIN Marion secrétaire du CD50

Le Président remercie les présents et ouvre la séance à 18h.15.

Il informe que l'ordre du jour du Bureau est modifié, Nicolas Bailleul présentera la convention d'Objectif 2026-2029 qui sera signée par les Comités Départementaux et la Ligue lors de l'A.G Ligue du 29 novembre prochain.

Intervention de Nicolas Bailleul D.A Ligue.

Rappelle les différents points qui ont amenés la FFT à mettre en place cette convention avec les ligues et comités départementaux.

Suite à l'audit de la FFT mis en place il y a 2 ans par l'inspection du ministère des sports qui a relevé quelques manquements et a proposé des améliorations (billetterie R.G par des billets dématérialisés, informatique par la mise en place du DESK, relation financière entre la FFT et ses Ligues et Comités.)

Afin de réguler ces flux financiers importants, au début de la nouvelle mandature, le Comité Fédéral élu doit mettre en place un plan fédéral qui comprend le projet de performance de haut niveau, le plan de développement des pratiques et le plan de formation.

Afin de développer tout cela, des conventions d'objectifs pluriannuelles ont été créées.

Des comités de suivi à plusieurs niveaux veilleront au bon déroulement de ces conventions.

Présentation des indicateurs et objectifs de la Ligue et des comités départementaux qui sont commentés par Nicolas Bailleul.

Présentation du plan d'action pour obtenir ces objectifs qui se décline en 3 leviers.

(Actions phares, Et aussi).

Les objectifs 2026/2029 des comités départementaux seront adaptés à chaque département en fonction de la clé de répartition Ligue/CD utilisée dans le cadre de la DGL et des médailles fédérales. (14% pour le CD50).

Le CD 50 doit choisir un indicateur qui sera proposé et validé par le CODIR afin de consolider notre offre.

Stéphane propose l'indicateur sur le nombre de licenciées féminines.

Le document de cette présentation sera envoyé aux élus du CODIR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Patrick Olivier
Secrétaire Général

